

**Thème : L'intéressement des compagnies pétrolières anglo-saxonnes au pétrole de l'Afrique centrale, pré-carré de l'industrie pétrolière française : le cas du Gabon et du Congo-Brazzaville**

**Mot(s) clés :** Compagnies pétrolières anglo-saxonnes, Afrique centrale, Congo-Brazzaville, Gabon

**Informations pratiques :**

Nom et prénoms : NDONG EMANE Chuberlin Léandre

Fonction et établissement : doctorant à Sorbonne Université Lettres / Histoire contemporaine

Coordonnées complètes : 21 rue Aristide Briand, 94430 Chennevières-sur-Marne ;  
[chub1627@gmail.com](mailto:chub1627@gmail.com); +33 6 62 92 30 53.

**Résumé :**

Dès 1928 ont été découverts les premiers indices pétroliers sur le territoire français de l'Afrique équatoriale française. Au terme de plusieurs campagnes de recherche et de prospection, le pétrole est enfin découvert en 1956. À la suite de cette découverte, plusieurs questions se posent : d'une part quant au coût de cette exploitation pétrolière, de l'autre concernant les coûts des potentielles explorations futures autour de ce gisement. Ne disposant ni de moyens financiers suffisants, ni encore moins des moyens techniques avancés requis pour une telle aventure, la Société des Pétroles d'Afrique équatoriale Française (SPAEF) signe des contrats avec deux compagnies pétrolières anglo-saxonnes, à savoir Mobil et Shell. Cette association a pour but non seulement d'explorer et de prospector sur plusieurs zones à la fois au même moment, mais aussi de limiter les coûts financiers.

La prospection pétrolière ne garantit pas toujours des résultats se situant à la hauteur des investissements réalisés. Il s'ensuit une grande mutation de la SPAEF découlant de ce qui, à l'époque, est apprécié, à juste titre, comme une grande victoire. Mais cette « victoire » exige d'elle des efforts financiers importants. La Compagnie française des pétroles, forte de son expérience pétrolière dans plusieurs pays à travers le monde, renonce alors à poursuivre activement sa participation en Afrique équatoriale française. En effet, son rapprochement avec les sept majors nuit à sa réputation auprès du gouvernement. La SPAEF, dont le Bureau des Recherches de Pétroles est actionnaire majoritaire, se retrouve privée de capacité d'investissement, faute d'apports de capitaux français permettant la réalisation de l'objectif politique prônée après la Seconde Guerre mondiale par le général de Gaulle, celle visant à garantir à la France la possession d'un « pétrole franc ».